

FORMATION DE BASE DU PERSONNEL DE SURETE D'AEROPORT

- ▶ **LANGUE DU COURS** : Français.
- ▶ **DUREE**: 10 Jours.

▶ **ACTIVITE**

- Support du Cours ;
- Exposés et Discussions de groupe ;
- Le cours est dispensé par un Instructeur expert dans la matière ;
- La performance des participants sera basée sur une évaluation.

▶ **POPULATION CIBLE**

La population cible sera constituée par les nouvelles recrues et par le personnel en fonction au niveau de départ qui sont employés par l'autorité ou l'organisation ayant la responsabilité primordiale d'appliquer les mesures préventives de sûreté de l'aviation aux aéroports, ainsi que le personnel de même niveau d'autres organismes aéronautiques chargés des activités d'appui.

▶ **OBJECTIF DU COURS**

Le cours a été conçu de façon à permettre aux agents de la sûreté choisis de :

- Travailler et circuler en sécurité à l'aéroport ;
- Communiquer et coopérer avec d'autres services de l'aéroport ;
- Contrôler les déplacements des personnes et des véhicules ;
- Garder les zones, les installations et les aéronefs vulnérables à l'aéroport en effectuant des gardes et des patrouilles ;
- Reconnaître des armes et des engins explosifs ou incendiaires ;
- Inspecter, filtrer et fouiller des passagers et des bagages ;
- Réagir aux situations d'urgence à l'aéroport.

▶ **CRITERE D'ACCEPTATION**

Les stagiaires devront répondre aux critères ci-après :

- Avoir suivi avec succès le cycle d'enseignement secondaire ou un niveau d'éducation équivalent ;
- Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue d'enseignement du cours.